

FICHE PRODUIT

relative aux qualités et caractéristiques environnementales

La loi AGEC n°2020-105 du 10 février 2020 ou « loi anti-gaspillage pour une économie circulaire » demande d'informer les consommateurs sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits qu'ils achètent. Ces informations concernent la recyclabilité, la présence de matière recyclée, la possibilité de réemploi, la présence de substances considérées comme dangereuses ou encore le pays de fabrication pour les produits textiles.



Référence	Désignation	Emballage					Produit
		Perturbateurs Endocriniens (PE) avérés ou présumés selon l'arrêté du 28 septembre 2023	Incorporation de matière recyclée	Recyclabilité	Possibilité de réemploi	Primes et pénalités (éco-modulations)	
DA6001	Gel Lavant doux Corps & Cheveux Cosmos Organic	Non	Non	Emballage entièrement recyclable	Non	Non	Non
DA6002	Eau Nettoyante Visage & Corps Cosmos Organic	Non	Non	Emballage entièrement recyclable	Non	Non	Non
DA6003	Lait de Toilette Visage, Corps & Siège Cosmos Organic	Non	Non	Emballage entièrement recyclable	Non	Non	Non
DA6004	Pompe pour flacon Danaïdes Cälin	Non	Non	Emballage entièrement recyclable	Possibilité de réemploi de la pompe	Non	Non concerné
DA6005	Eau de senteur	Non	Non	Etui carton et flacon verre : entièrement recyclable	Non	Pénalité : élément d'emballage qui perturbe le tri (bouchon et pompe)	Non
DA6901	Trousse de toilette	Non	Non	Emballage majoritairement recyclable	Non	Non	Non concerné
DA6902	Sac à langer	Non	Non	Emballage majoritairement recyclable	Non	Non	Non concerné
DA6903	Doudou Musette	Non	Non	Emballage entièrement recyclable	Non	Non	Non concerné